



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

Bulletin Mensuel - Numéro 178 - Mai 2012

NOTRE OPINION

- **Le travail, l'économie et les emplois verts**

LA MONOCULTURE D'ARBRES, L'EMPLOI ET LE TRAVAIL

- **L'inégalité entre les sexes et l'exploitation des travailleuses des plantations de palmier à huile asiatiques**

L'arrivée des plantations de palmier à huile à grande échelle implique en général une transformation importante de la structure économique et sociale des communautés de la zone. Dans ce contexte, les femmes se retrouvent dans une situation particulièrement grave.

- **Les travailleurs du palmier en Amérique centrale : l'expérience de Rel-UITA**

La monoculture du palmier à huile à grande échelle s'est beaucoup étendue ces dernières décennies dans les régions tropicales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Nous avons parlé avec la délégation régionale latino-américaine de Rel-UITA, organisation qui est intervenue dans plusieurs cas dénoncés de violation des droits de l'homme et de conflits syndicaux concernant la monoculture du palmier à huile.

- **Brésil : l'eucalyptus et la précarité du travail au Mato Grosso do Sul**

Je commence cette réflexion par ce qui est intrinsèquement connecté, même sans être toujours visible : le rapport entre l'expansion de l'eucalyptus et la migration temporaire, le symbole le plus clair de la précarité du travail. Cette situation suffit à révéler la réalité du binôme eucalyptus-pâte à papier, cachée derrière le discours du développement et du progrès.

- **Indonésie : les plantations de palmier à huile érodent le droit de travailler dans les terres communales**

Le droit au travail comprend plus que le simple droit à avoir du travail. Pour beaucoup de communautés rurales, leurs terres traditionnelles et les connaissances associées sont la base matérielle de leur mode de vie, de leur culture et de leur identité. Si elles perdent leur terre, elles perdent leur droit au travail, qui est un des droits de l'homme.

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- Appuyez la lutte contre Belo Monte, un combat qui n'est pas encore fini !
- 5 juin, jour d'action mondiale à la veille de Rio+20
- Souveraineté alimentaire : les mouvements sociaux poussent la FAO à accepter le débat
- Plantation d'eucalyptus transgéniques : quatre cas déjà !
- Non à l'expansion de Veracel Celulose S.A. au Brésil !
- Le projet Ejolt présente un rapport sur le MDP

NOTRE OPINION

– Le travail, l'économie et les emplois verts

D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), chaque année 160 millions de personnes contractent des maladies associées au travail, 270 millions de travailleurs subissent des accidents de travail et deux millions meurent par suite de ces accidents ou ces maladies. Le Directeur général de l'organisation, Juan Somavia, affirme que « l'économie verte », prônée par l'ONU elle-même et principal point à traiter le mois prochain pendant la conférence Rio+20, devrait s'orienter vers l'obtention de lieux de travail sûrs pour tous. Pourtant, on peut se demander si les activités que cette économie verte favorisera produiront ce changement si nécessaire.

L'économie verte dans la monoculture d'arbres

Les entreprises qui risquent d'être très avantagées par l'économie verte sont celles qui pratiquent la plantation d'arbres en régime de monoculture, considérée comme du « reboisement » par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO prévoit un élargissement brutal de ces plantations : entre 40 et 90 millions d'hectares de « forêts plantées » d'ici à 2030, sans compter le palmier africain. Dans le contexte de l'économie verte, bon nombre de ces forêts supposées seront des plantations industrielles d'arbres susceptibles de fournir des énergies « vertes », par exemple :

(1) Des plantations qui non seulement approvisionnent les usines de pâte à papier mais qui puissent produire aussi des agrocarburants à base de cellulose dans des complexes industriels dénommés bio-raffineries. La Finlande est déjà en train d'en construire une.

(2) Des plantations d'arbres à croissance rapide pour la production de biomasse, pour produire, par exemple, du charbon végétal pour alimenter les fourneaux des sidérurgies ou des granulés de bois pour générer de l'énergie en Europe. Plusieurs centrales énergétiques qui brûlent du bois sont en construction en Europe, surtout au Royaume-Uni.

(3) Des plantations de palmier africain, en Indonésie surtout, destinées à produire de l'huile qui, une fois raffinée pour obtenir du biodiesel, permettra de générer de l'électricité ou alimenter les voitures et les avions, principalement en Europe.

Il existe aussi des projets de création de millions d'hectares de plantations pour « vendre » du carbone, en Indonésie et en Inde, afin de fournir aux industries du Nord des « crédits carbone », dans la supposition erronée que ces « crédits » compenseront la pollution qu'elles produisent.

Les « emplois verts »

Dans ce scénario, les pays du Sud tireraient profit des « emplois verts ». Déjà en 2009 la FAO disait que la « gestion durable des forêts » pourrait créer 10 millions de nouveaux emplois . Or, la gestion durable assurée depuis des siècles par les peuples des forêts est de plus en plus menacée et, si l'on considère le fort lobbying de l'industrie qui, avec la FAO, encourage la monoculture d'arbres, une seule conclusion est possible : selon la FAO, les emplois verts sont créés quand on crée des plantations industrielles d'arbres et, en plus, celles-ci deviennent toujours plus grandes.

Le WRM a beaucoup parlé au fil des ans des conditions dans lesquelles vivent les travailleurs, hommes et femmes, dans les plantations d'eucalyptus, de pins, de palmiers et d'hévéas. Ces travailleurs sont souvent des membres des communautés locales, et ils exercent des activités assez dangereuses, comme l'application de produits toxiques ou la manipulation de tronçonneuses. Au cours des vingt dernières années nous avons été témoins d'une dégradation croissante des conditions de travail de ces personnes, en raison de la sous-traitance des activités, des contraintes de la rémunération à la tâche, de la diminution des salaires, de l'affaiblissement des droits et des obstacles à la syndicalisation. Dans ces conditions, comment peut-on créer des lieux de travail sûrs ?

Ces travailleurs furent gravement touchés par la crise économique et financière de 2008, qui fit diminuer la demande mondiale de produits industriels. Beaucoup d'entre eux furent renvoyés, ils vécurent le désespoir du chômage et payèrent le prix d'une crise qu'ils n'avaient pas causée, pour sauver les taux de bénéfice des propriétaires des entreprises. Ces travailleurs peuvent être réembauchés, mais sans la garantie d'un travail stable à moyen ou à long terme. Ce que les entreprises veulent, c'est la flexibilité.

La préférence des entreprises pour des projets industriels toujours plus étendus tend à aggraver la situation. Au Brésil, l'exemple du chantier de la plus grande usine de pâte du monde, Eldorado Brasil, mentionné dans ce bulletin, ne laisse pas de place au doute : il apporte l'insécurité et même le désespoir à la vie des travailleurs, pour la plupart venus d'ailleurs, et à la population locale en général. Comment créer des lieux de travail sûrs ?

Très souvent, les travailleurs temporaires des entreprises associées aux plantations industrielles étaient autrefois des paysans. Quand ils avaient leur terre, ils étaient sûrs d'avoir du travail et ils pouvaient vivre en paix, dans un environnement intact qui leur offrait des richesses telles que l'eau propre, la nourriture, les médicaments naturels, etc. Telle est l'histoire des communautés indonésiennes auxquelles les entreprises de palmier avaient promis une vie meilleure, et qui virent par contre leur environnement détruit. Déçues, elles décidèrent de lutter pour récupérer leurs terres. Une de ces histoires est racontée dans le présent bulletin.

En somme, pour avancer dans le sens de la sécurité du travail il faut prendre plusieurs mesures urgentes, dont les suivantes :

- des politiques publiques qui contrôlent et surveillent les entreprises pour vérifier qu’elles respectent les droits des travailleurs et pour appliquer des sanctions rigoureuses à celles qui violent ces droits ;
- des politiques publiques qui garantissent les droits territoriaux des communautés et qui soutiennent leur production d’aliments et d’autres produits, pour que ces communautés puissent continuer à travailler leur terre avec sécurité tout en conservant la nature dont elles dépendent ;
- des politiques susceptibles d’enrayer le processus de privatisation et de concentration de terres associé aux investissements de l’économie verte, comme la plantation industrielle d’arbres pour la production de biomasse et d’agrocarburants.

Ces mesures pourraient contribuer, de façon concrète, à la création d’économies et d’emplois décents, en garantissant l’existence et la multiplication de lieux écologiques et sûrs où la végétation indigène est conservée, pour que les personnes puissent travailler et vivre avec bonheur.

[index](#)

LA MONOCULTURE D'ARBRES, L'EMPLOI ET LE TRAVAIL

D’après l’Organisation internationale du travail (OIT), chaque année 160 millions de personnes contractent des maladies associées au travail, 270 millions de travailleurs subissent des accidents de travail et deux millions meurent par suite de ces accidents ou ces maladies. Le Directeur général de l’organisation, Juan Somavia, affirme que « l’économie verte », prônée par l’ONU elle-même et principal point à traiter le mois prochain pendant la conférence Rio+20, devrait s’orienter vers l’obtention de lieux de travail sûrs pour tous. Pourtant, on peut se demander si les activités que cette économie verte favorisera produiront ce changement si nécessaire.

L’économie verte dans la monoculture d’arbres

Les entreprises qui risquent d’être très avantagées par l’économie verte sont celles qui pratiquent la plantation d’arbres en régime de monoculture, considérée comme du « reboisement » par l’Organisation pour l’alimentation et l’agriculture (FAO). La FAO prévoit un élargissement brutal de ces plantations : entre 40 et 90 millions d’hectares de « forêts plantées » d’ici à 2030, sans compter le palmier africain. Dans le contexte de l’économie verte, bon nombre de ces forêts supposées seront des plantations industrielles d’arbres susceptibles de fournir des énergies « vertes », par exemple :

(1) Des plantations qui non seulement approvisionnent les usines de pâte à papier mais qui puissent produire aussi des agrocarburants à base de cellulose dans des

complexes industriels dénommés bio-raffineries. La Finlande est déjà en train d'en construire une.

(2) Des plantations d'arbres à croissance rapide pour la production de biomasse, pour produire, par exemple, du charbon végétal pour alimenter les fourneaux des sidérurgies ou des granulés de bois pour générer de l'énergie en Europe. Plusieurs centrales énergétiques qui brûlent du bois sont en construction en Europe, surtout au Royaume-Uni.

(3) Des plantations de palmier africain, en Indonésie surtout, destinées à produire de l'huile qui, une fois raffinée pour obtenir du biodiesel, permettra de générer de l'électricité ou alimenter les voitures et les avions, principalement en Europe.

Il existe aussi des projets de création de millions d'hectares de plantations pour « vendre » du carbone, en Indonésie et en Inde, afin de fournir aux industries du Nord des « crédits carbone », dans la supposition erronée que ces « crédits » compenseront la pollution qu'elles produisent.

Les « emplois verts »

Dans ce scénario, les pays du Sud tireraient profit des « emplois verts ». Déjà en 2009 la FAO disait que la « gestion durable des forêts » pourrait créer 10 millions de nouveaux emplois . Or, la gestion durable assurée depuis des siècles par les peuples des forêts est de plus en plus menacée et, si l'on considère le fort lobbying de l'industrie qui, avec la FAO, encourage la monoculture d'arbres, une seule conclusion est possible : selon la FAO, les emplois verts sont créés quand on crée des plantations industrielles d'arbres et, en plus, celles-ci deviennent toujours plus grandes.

Le WRM a beaucoup parlé au fil des ans des conditions dans lesquelles vivent les travailleurs, hommes et femmes, dans les plantations d'eucalyptus, de pins, de palmiers et d'hévéas. Ces travailleurs sont souvent des membres des communautés locales, et ils exercent des activités assez dangereuses, comme l'application de produits toxiques ou la manipulation de tronçonneuses. Au cours des vingt dernières années nous avons été témoins d'une dégradation croissante des conditions de travail de ces personnes, en raison de la sous-traitance des activités, des contraintes de la rémunération à la tâche, de la diminution des salaires, de l'affaiblissement des droits et des obstacles à la syndicalisation. Dans ces conditions, comment peut-on créer des lieux de travail sûrs ?

Ces travailleurs furent gravement touchés par la crise économique et financière de 2008, qui fit diminuer la demande mondiale de produits industriels. Beaucoup d'entre eux furent renvoyés, ils vécurent le désespoir du chômage et payèrent le prix d'une crise qu'ils n'avaient pas causée, pour sauver les taux de bénéfice des propriétaires des entreprises. Ces travailleurs peuvent être réembauchés, mais sans la garantie d'un travail stable à moyen ou à long terme. Ce que les entreprises veulent, c'est la flexibilité.

La préférence des entreprises pour des projets industriels toujours plus étendus tend à aggraver la situation. Au Brésil, l'exemple du chantier de la plus grande usine

de pâte du monde, Eldorado Brasil, mentionné dans ce bulletin, ne laisse pas de place au doute : il apporte l'insécurité et même le désespoir à la vie des travailleurs, pour la plupart venus d'ailleurs, et à la population locale en général.

Comment créer des lieux de travail sûrs ?

Très souvent, les travailleurs temporaires des entreprises associées aux plantations industrielles étaient autrefois des paysans. Quand ils avaient leur terre, ils étaient sûrs d'avoir du travail et ils pouvaient vivre en paix, dans un environnement intact qui leur offrait des richesses telles que l'eau propre, la nourriture, les médicaments naturels, etc. Telle est l'histoire des communautés indonésiennes auxquelles les entreprises de palmier avaient promis une vie meilleure, et qui virent par contre leur environnement détruit. Déçues, elles décidèrent de lutter pour récupérer leurs terres. Une de ces histoires est racontée dans le présent bulletin.

En somme, pour avancer dans le sens de la sécurité du travail il faut prendre plusieurs mesures urgentes, dont les suivantes :

- des politiques publiques qui contrôlent et surveillent les entreprises pour vérifier qu'elles respectent les droits des travailleurs et pour appliquer des sanctions rigoureuses à celles qui violent ces droits ;
- des politiques publiques qui garantissent les droits territoriaux des communautés et qui soutiennent leur production d'aliments et d'autres produits, pour que ces communautés puissent continuer à travailler leur terre avec sécurité tout en conservant la nature dont elles dépendent ;
- des politiques susceptibles d'enrayer le processus de privatisation et de concentration de terres associé aux investissements de l'économie verte, comme la plantation industrielle d'arbres pour la production de biomasse et d'agrocarburants.

Ces mesures pourraient contribuer, de façon concrète, à la création d'économies et d'emplois décents, en garantissant l'existence et la multiplication de lieux écologiques et sûrs où la végétation indigène est conservée, pour que les personnes puissent travailler et vivre avec bonheur.

index

- L'inégalité entre les sexes et l'exploitation des travailleuses des plantations de palmier à huile asiatiques

En Asie, comme dans bien d'autres endroits du monde, les zones boisées ont été habitées par des générations successives de populations indigènes pour lesquelles la forêt est devenue d'une importance capitale pour leur identité socioculturelle et pour leur survie en tant que communauté. Or, à présent, beaucoup de ces forêts sont rasées et remplacées par des plantations industrielles de palmier à huile qui, dans bien des cas, ont été autorisées par l'État sous prétexte qu'il s'agissait de terres inoccupées ou inexploitées.

L'arrivée des plantations de palmier à huile à grande échelle implique en général

une transformation importante de la structure économique et sociale des communautés de la zone. La perte de la terre qui, jusque là, assurait une partie de leur subsistance, les oblige à chercher du travail. Dans le meilleur des cas, ils le trouvent dans l'entreprise de plantation, mais les personnes embauchées ne sont pas toujours les membres de la population ; parfois on profite de la main-d'œuvre immigrante qui, plus vulnérable, est plus facile à exploiter, en lui payant des salaires inférieurs pour une charge de travail plus grande.

Dans ce contexte, les femmes se retrouvent dans une situation particulièrement grave. Comme le signale le rapport de l'organisation FPP [1], celles qui trouvent du travail dans les plantations accomplissent le plus souvent des tâches de pulvérisation de pesticides et de fertilisants toxiques – comme le paraquat – qui les exposent à de graves risques de santé. Il est assez courant qu'elles ne soient pas informées des dangers que comportent ces produits chimiques, qu'elles ne disposent pas d'éléments de protection appropriés, et qu'elles ne soient pas protégées par des réglementations de sécurité.

Dans d'autres cas, le besoin d'assurer l'alimentation de leur famille pousse ces femmes à émigrer en quête de travail et à chercher d'autres sources de revenus. D'après le rapport du FPP déjà mentionné, au Cambodge, en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Philippines la prostitution est en hausse, ainsi que l'incidence du VIH/SIDA et d'autres maladies de transmission sexuelle, parmi les travailleuses des plantations de palmier à huile.

En Indonésie, le gouvernement Suharto, avec l'aide financière de la Banque mondiale, avait introduit dans les années 1980 le système des plantations-mères, suivant lequel une entreprise obtient du gouvernement une concession pour établir une plantation industrielle mais reçoit aussi la production de plantations « satellites » (dénommées plasma) : des plantations de 2 hectares appartenant à de petits propriétaires en rapport avec des programmes de transmigration. Ces petits producteurs sont en situation de dépendance vis-à-vis de l'entreprise qui, seul acheteur de leurs récoltes (relation monopsonique), exerce sur eux son pouvoir. Pour les femmes, la dépendance est double, car elles dépendent aussi de leur mari ou de leur père, que l'entreprise reconnaît comme ses interlocuteurs. Avec leurs enfants, elles travaillent dans les plantations de palmier comme de simples assistantes des hommes, ce qui implique qu'elles ne sont pas rémunérées, comme le révèle une recherche menée par les organisations SawitWatch et Women's Solidarity for Human Rights [2].

Le programme de transmigration imposé en Indonésie depuis l'époque de la colonisation néerlandaise et qui a suscité de grands déplacements de population, a été très utile aux entreprises de plantation de palmier à huile ; selon ce programme, le rôle de la femme est d'être la « partenaire du mari ». Cette politique de discrimination a marginalisé les femmes célibataires ou veuves, qui n'ont même pas la possibilité de participer au programme ou d'être titulaires d'une plantation « satellite ».

Réduites à la condition d'épouses, les femmes des plantations de palmier à huile « satellites » assurent de multiples tâches : d'abord le débroussaillage, puis l'entretien (qui consiste en général à appliquer des fertilisants au pulvérisateur), et finalement la

récolte, où elles se chargent surtout de ramasser les fruits tombés par terre. De façon indirecte et sans rétribution, ce sont des travailleuses de l'entreprise-mère à laquelle la propriété familiale fournit sa production.

Ces tâches viennent s'ajouter aux travaux ménagers. Or, bien que les épouses des petits propriétaires de plantations de palmier à huile travaillent autant que les hommes dans le cadre du programme de transmigration indonésien, elles n'ont pas droit à posséder des terres et elles ne sont pas reconnues comme propriétaires.

L'enquête menée par SawitWatch et Women's Solidarity for Human Rights révèle que plusieurs femmes des villages d'Olumokunde et de Kamba, dans la province de Sulawesi Central, sont allées travailler dans la pépinière de palmiers à huile de l'entreprise Jaya Abadi, filiale du groupe PT.Astra. Quelques-unes ont été formellement embauchées, d'autres travaillent sans contrat. Celles qui sont embauchées se font souvent accompagner de leurs enfants pour que ceux-ci les aident à accomplir leurs tâches plus vite. La journée de travail est de 7 ou 8 heures, avec une heure de repos. En général, les femmes se lèvent à 4 heures du matin pour préparer à l'avance le repas de la famille. En 2010, leur salaire était d'environ 3,6 dollars (32 800 roupies indonésiennes) par jour ; en travaillant tout le mois, leur revenu mensuel serait de 86,5 dollars (786 800 roupies indonésiennes).

Les travailleuses ont dénoncé que l'entreprise ne leur fournissait pas d'équipement de protection ni d'outils appropriés, de sorte qu'elles devaient souvent apporter leurs propres outils (machette, pioche, seau). Le rapport cite les paroles d'une travailleuse de la pépinière :

« Quand nous avons commencé à travailler, l'entreprise ne nous a pas donné les outils appropriés. On ne nous a donné qu'un morceau d'étoffe à mettre sur le visage. Ces derniers mois seulement, l'entreprise nous a donné un masque et d'autres outils. »

Cette amélioration était en fait le résultat de la réclamation des travailleuses exposées à des produits toxiques comme le Matadol, un insecticide du laboratoire Syngenta dont la description spécifie qu'il peut avoir des effets corrosifs sur les yeux et la peau, qu'il peut être mortel en cas d'inhalation, qu'il peut causer des irritations respiratoires et des réactions allergiques de la peau. Elles utilisent aussi le Decimol, un insecticide du laboratoire Bayer, défini comme toxique pour les poissons, les organismes aquatiques et les abeilles, et dont la description avertit qu'il peut avoir des effets chroniques sur la santé humaine, en plus de causer de graves irritations oculaires, et qu'il peut être mortel s'il est absorbé à travers la peau ou inhalé.

Selon les renseignements obtenus dans la clinique communautaire d'Olumokunde, beaucoup de travailleuses consultent pour des douleurs au dos, des raidissements des muscles, des éruptions et des allergies en général. Les travailleuses dénoncent que l'entreprise ne leur offre aucune sorte de traitement pour les maux dont elles souffrent à cause du travail dans la pépinière.

Quelques témoignages recueillis au cours de l'enquête :

« Il est dangereux de travailler dans l'entreprise, il y a beaucoup de maladies ou de problèmes de santé. Nous devons partir de chez nous à 4 heures du matin et rentrer seulement le soir. Les enfants n'ont personne pour s'occuper d'eux. » « Le travail dans la plantation (de l'entreprise) est très dur... Il faut supporter la chaleur et la pluie. En plus de la responsabilité de la maison, il y a le travail hors de la maison, du matin au soir, et une fois chez nous il reste encore d'autres choses à faire. »

Avant l'existence des plantations de palmier à huile, de nombreuses femmes des villages travaillaient dans les rizières. Après la récolte, elles avaient du temps libre ; elles faisaient des activités sociales les jours fériés, comme le 17 août, fête de l'indépendance. Les femmes participaient activement à des compétitions sportives et à des activités artistiques communautaires, comme des chœurs. À présent, elles se plaignent de n'avoir presque plus de temps pour ces activités. « La présence de la plantation de palmier à huile est en train de tuer l'art dans la communauté, en particulier pour les femmes. La preuve en est que les femmes ne participent plus aux compétitions des célébrations du 17 août », raconte Ibu Lianaka Mama Yosua.

La possibilité d'obtenir un salaire dans la pépinière ou dans la plantation industrielle a attiré beaucoup de femmes qui souhaitent compléter les revenus familiaux. L'accès à l'économie monétaire a provoqué un changement dans le mode de consommation : on achète davantage, et les achats à crédit ont introduit l'endettement, auparavant presque inexistant, qui les enchaîne au travail rémunéré et à l'entreprise.

Il est évident qu'en Asie le travail dans les entreprises de palmier à huile n'a pas amélioré la situation des femmes, comme le révèlent plusieurs recherches : l'inégalité entre les sexes se maintient et s'accroît, et à cela s'ajoute l'exploitation des travailleuses, aussi bien dans les plantations industrielles que dans les pépinières.

Article fondé sur les rapports : [1] "Oil Palm Expansion in South East Asia: Trends and implications for local communities and indigenous peoples", Forest Peoples Programme, Sawit Watch et d'autres, juillet 2011, <http://www.forestpeoples.org/oil-palm-expansion-in-south-east-asia-trends-implications-local-communities-indigenous-peoples> ; [2] "The Oil Palm Plantation System Weakens the Position of Women", Sawit Watch et Women's Solidarity for Human Rights, 2010, http://wrm.org.uy/subjects/women/OilPalm_women_SW.pdf.

[index](#)

- Les travailleurs du palmier en Amérique centrale : l'expérience de Rel-UITA

La monoculture du palmier à huile à grande échelle s'est beaucoup étendue ces dernières décennies dans les régions tropicales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Nous avons parlé avec Giorgio Trucchi, correspondant en Amérique centrale de Rel-UITA (délégation régionale latino-américaine de l'Union internationale des travailleurs

du secteur alimentaire), organisation qui est intervenue dans plusieurs cas dénoncés de violation des droits de l'homme et de conflits syndicaux concernant la monoculture du palmier à huile.

– Rel-UITA a des syndicats affiliés dans la plupart des pays d'Amérique latine ; parmi ses affiliés d'Amérique centrale, y a-t-il des syndicats de travailleurs des plantations de palmiers ?

La situation des travailleurs des plantations de palmiers est très semblable dans les pays d'Amérique centrale : il est impensable qu'ils constituent des syndicats. Nous avons suivi le processus d'expansion au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, où la sous-traitance et les pressions des entreprises empêchent la syndicalisation.

D'après les témoignages des personnes qui travaillent ou qui ont travaillé dans des plantations de palmiers, il est impossible de s'organiser parce que la réaction immédiate de l'entreprise est de vous renvoyer et même, parfois, de vous mettre sur une liste noire pour que vous ayez du mal à trouver du travail dans d'autres propriétés. Les grands propriétaires terriens appliquent tous une même politique en matière de travail, de droits et de commerce.

D'autre part, les propriétaires de ces plantations de palmiers n'apparaissent presque jamais ; celui qui parle avec les travailleurs est le sous-traitant, qui habite sur place et qui connaît très bien la région et les besoins des gens. Il négocie directement avec l'entreprise un projet de travail déterminé : la quantité d'hectares à planter, le montant et les conditions de paiement (à la tâche ou à la journée), l'alimentation des travailleurs et le pourcentage qu'il recevra pour chaque travailleur. Une fois les conditions acceptées, le sous-traitant va chercher du personnel.

– Quels sont les rapports de travail entre les travailleurs et les sous-traitants ?

De façon générale, on distingue quatre modalités :

- Des travailleurs permanents sous contrat, auxquels on paie toutes les prestations sociales. Dans cette catégorie se trouvent les administratifs qui ont des postes de responsabilité, les contremaîtres ou les ingénieurs, mais jamais les travailleurs qui assurent la récolte ou d'autres tâches directement associées à la plantation.
- Des travailleurs permanents sans contrat, qui ne bénéficient pas de prestations sociales mais qui, dans certains cas, réussissent à obtenir le paiement de la sécurité sociale.
- Des travailleurs temporaires locaux, qui vivent avec famille dans un village proche de la plantation, où ils ont peut-être une petite parcelle à eux pour l'agriculture de subsistance, mais qui, pour compléter leurs revenus, travaillent comme saisonniers dans les plantations, sans contrat et sans aucune prestation sociale.
- Des travailleurs temporaires venus de loin. Si le sous-traitant a besoin d'embaucher pour la saison, il le fait savoir dans d'autres régions du pays au moyen des médias. Les personnes qui n'ont pas de travail dans leurs communautés et qui répondent à cet appel finissent par vivre dans les plantations dans des conditions très mauvaises, sans prestations sociales, loin de leurs familles, et sans la nourriture

qu'ils obtenaient dans leurs parcelles. Ils sont soumis aux hasards des saisons de travail et aux conditions que les sous-traitants et les ingénieurs voudront leur imposer.

Une tactique qu'on applique aux travailleurs non permanents consiste à les embaucher pour deux ou trois mois (suivant le pays) et à les renvoyer ensuite. Ils passent un mois chez eux, puis on les réembauche. Cela permet de ne rien enregistrer au ministère du Travail, et de ne pas contracter d'assurances.

Plus de 90 % des travailleurs ne bénéficient pas de prestations sociales, travaillent en régime de sous-traitance et subissent en plus la pression de savoir que, derrière eux, il y a une liste de personnes qui attendent pour occuper leur place. Il est donc pratiquement impossible que ces personnes s'organisent en syndicats pour revendiquer leurs droits, ou même qu'ils exigent des améliorations de leurs conditions de travail.

– Ce système de production à grande échelle d'une espèce exotique implique d'utiliser de fortes quantités de produits chimiques toxiques. Est-ce que cela a eu des répercussions sur la santé des travailleurs ?

On parle très peu de ce problème, il n'y a presque pas d'information à ce sujet à cause de l'absence de registres, conséquence de la sous-traitance et de la précarité de l'emploi. Quand on parle avec les travailleurs, ils mentionnent tous le manque de mesures d'hygiène et de sécurité au moment d'appliquer des produits toxiques, et le fait qu'on ne leur donne pas les équipements de protection nécessaires. Très souvent, les produits contenus dans les sacs à dos se déversent sur les travailleurs ; il y a des cas d'intoxications, mais tout « se résout » avec le sous-traitant, qui est celui qui assume les risques. Les rares travailleurs qui sont soignés dans les hôpitaux publics ont ensuite beaucoup de difficultés pour se procurer les médicaments ou pour donner suite à un traitement : s'ils ne travaillent pas, ils n'ont pas d'argent. Quant aux cas d'affections permanentes ou de décès, n'en parlons pas, ils sont absolument privés de protection. Les entreprises restent à l'écart de ces situations ; elles ne se rendent responsables de rien de ce qui se passe dans les plantations.

– L'expansion de la monoculture du palmier implique un changement dans l'affectation et la propriété de la terre. Qu'y avait-il dans ces terres avant qu'elles soient occupées par les plantations de palmier à huile ?

Au Honduras, au Guatemala et au Nicaragua le palmier a remplacé d'autres cultures (bananier, coton, canne à sucre) qui ont été détruites par des phénomènes climatiques, ou que la chute des prix sur le marché international a rendues moins rentables mais, surtout, le palmier occupe aussi des terres qui étaient utilisées par des communautés paysannes et indigènes.

Un des principaux effets négatifs de la monoculture du palmier est l'accaparement et la concentration de terres. Les grands entrepreneurs arrivent pour acheter des terres aux communautés indigènes et paysannes. Cela n'est pas souvent facile, les communautés qui vivent là depuis des siècles, qui pratiquent l'agriculture de subsistance, qui ont là leur culture, refusent de vendre. Très peu de familles

décident de vendre de façon volontaire ; le plus souvent, on y arrive au moyen de menaces et de répression, ou par la ruse, avec des promesses qui ne sont jamais tenues. Le cas du Bajo Aguán, au Honduras, en est un exemple clair.

Devant cette situation, les familles réagissent de diverses façons ; quelques-unes refusent de vendre et résistent aux menaces et à la répression ; d'autres vendent parce qu'elles ont été menacées, mais gardent une petite parcelle pour continuer à cultiver des aliments, parce qu'elles savent qu'elles en ont besoin pour survivre ; d'autres encore vendent tout et louent un hectare, ou un demi-hectare, pour leur subsistance. Finalement il y a ceux qui vendent absolument tout, et qui sont les plus défavorisées parce qu'elles perdent leur sécurité et leur souveraineté alimentaires. Après avoir été de petits producteurs jouissant d'un certain degré d'autonomie, ils deviennent tout à fait dépendants de la plantation de palmiers. Ils sont donc très vulnérables au chantage et doivent accepter toutes les conditions de travail qu'on voudra leur imposer.

– Au début, les plantations de palmiers étaient destinées aux industries pharmaceutique et gastronomique ; ces dernières années, sous le prétexte du changement climatique, on y a ajouté la production d'agrocombustibles et le piégeage de carbone.

Pour encourager ces initiatives, les entrepreneurs et les autorités de la BID ou de la Banque mondiale affirment que ces plantations apportent des investissements, du développement et des emplois aux zones rurales qui ont un indice de pauvreté élevé. Est-ce le cas dans les communautés que tu as visitées ?

Les organismes financiers internationaux encouragent ces plantations industrielles en tant que MDP (mécanismes de développement propre) dans les pays du Sud, justifiant ainsi la continuité de la pollution dans les pays du Nord.

Le fort développement du palmier africain depuis les années 1990 a été encouragé surtout par la BID et par la Banque mondiale, de façon directe et avec ce même discours bienfaiteur. En fait, ce qu'on encourage c'est le travail esclave et l'insécurité alimentaire, les conflits et la mort.

Au Honduras, par exemple, le chef d'entreprise Miguel Facusé a dit que le palmier apporte le bien-être et le développement à la communauté. Les travailleurs du palmier de Bajo Aguán disent que c'est cela qu'on leur a vendu mais que, en fait, depuis que le palmier africain est arrivé les seuls bénéficiaires, en plus des entrepreneurs, sont les propriétaires des épiceries, et que les familles n'ont jamais été aussi endettées qu'en ce moment où presque tout le monde travaille dans les plantations de palmiers.

Certains travailleurs commentent : « avant, je n'avais pas autant d'argent comptant, mais maintenant je ne produis plus mes aliments dans ma parcelle ». Avec l'argent qu'ils gagnent ils achètent à l'épicerie une série de produits imposés par le marché. Plus d'argent et plus de consommation n'équivalent pas à plus de bien-être. En outre, le salaire est si bas (en général, il est inférieur au salaire minimum) que l'argent s'épuise avant la fin du mois et qu'ils finissent par acheter à crédit.

Le palmier a créé des emplois, mais ils sont toujours moins nombreux que ceux que créent d'autres cultures comme le bananier ou le coton, et les conditions de travail sont très mauvaises. L'implantation du palmier n'a pas apporté d'améliorations aux familles des travailleurs, ni de croissance à la communauté.

– Y a-t-il des femmes qui travaillent dans les plantations ?

De façon générale, les femmes sont embauchées pour travailler dans les pépinières. Le régime de travail et l'horaire sont semblables à ceux des hommes, mais leur salaire est sensiblement inférieur.

Tous les changements précédemment décrits (concernant les méthodes de production, l'accès à la terre, la rupture de la structure sociale et familiale) ont des répercussions plus fortes et directes sur les femmes. Quand on ne cultive plus d'aliments dans le potager, il faut acheter à manger, mais si on n'a pas d'argent, ou pas assez pour joindre les deux bouts, on ne peut pas le faire. Ce sont les femmes qui doivent toujours se débrouiller pour trouver une manière de survivre. Les rapports entre les membres de la famille se compliquent ; un homme qui ne travaille pas ou qui est exploité dans son travail a tendance à transmettre ses frustrations à sa famille, et surtout à sa femme.

Les femmes sont donc doublement atteintes, par leur travail dans les pépinières et par les problèmes que le palmier africain apporte à la famille, et qui finissent par retomber sur elles.

– Quel a été le rôle des gouvernements nationaux dans ce domaine ?

En Amérique centrale, les gouvernements ont appuyé absolument les propriétaires terriens, toujours sous le prétexte du bien-être et de l'emploi. Des lois concernant le travail temporaire et par heure, favorables surtout au secteur agricole et, en particulier, aux cultivateurs de bananiers et de palmiers, ont été adoptées. Dans tous les cas, les syndicats, existants ou naissants, en sont liquidés. Il n'y a plus la possibilité de protester ou de revendiquer des droits, parce que le travailleur est embauché pour trois jours et, s'il fait bonne impression, il est réembauché, et si non, on embauche quelqu'un d'autre.

– Quel a été le travail de Rel-UITA à propos de ces problèmes, et quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Rel-UITA a suivi de près la question des plantations industrielles en Amérique centrale. Nous avons vu que c'est dans les cas du palmier africain et de la canne à sucre que les problèmes sont les plus graves : répression, meurtres et violation de droits de toute sortes, des droits de l'homme dans le sens le plus large.

Grâce à la couverture journalistique on a pu fournir aux travailleurs et aux communautés locales un appui permanent, en faisant connaître aux gouvernements locaux et à la communauté internationale les effets de ces plantations sur les gens. C'est ainsi qu'on a réussi à dévoiler quelques cas concrets comme, par exemple, la situation dans le Bajo Aguán. Nous avons rejoint la Mission internationale de vérification pour constater la situation sur le terrain ; la Mission a présenté au Haut

Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU et à la Commission interaméricaine des droits de l'homme son rapport final, qui associe directement l'expansion du palmier africain à la violation de ces droits.

En ce moment, nous sommes en train d'organiser une audience publique et un séminaire international sur les droits de l'homme au Bajo Aguán, en coordination avec des organisations pour les droits de l'homme et des organisations paysannes de la région. Ces manifestations seront couvertes par les médias.

Notre engagement à ce sujet est total. Nous travaillons en association avec des organisations internationales telles que FIAN et le WRM, et nous avons créé et renforcé des liens importants avec des organisations paysannes et des droits de l'homme dans tous les pays concernés.

[index](#)

- Brésil : l'eucalyptus et la précarité du travail au Mato Grosso do Sul

« L'eucalyptus n'a rien qui plaise. Si vous lâchez le bétail parmi les eucalyptus, les bestiaux mangent ce qui est à l'extérieur, dans ce qu'on appelle réserve. Le bétail n'aime pas l'eucalyptus, ni les oiseaux, ni les guêpes. Les guêpes sont le plus résistant qu'il y a dans un endroit comme celui-là, mais même les guêpes ne l'aiment pas. » (Interview vidéo de « Manuelzão », personnage de l'œuvre de Guimarães Rosa.)

Je commence cette réflexion par ce qui est intrinsèquement connecté, même sans être toujours visible : le rapport entre l'expansion de l'eucalyptus et la migration temporaire, le symbole le plus clair de la précarité du travail. Cette situation suffit à révéler la réalité du binôme eucalyptus-pâte à papier, cachée derrière le discours du développement et du progrès, puisque ces activités économiques cherchent à se faire accepter en divulguant leur capacité de création d'emplois, sans toutefois expliciter les caractéristiques des emplois créés.

Cette mise en question est fondamentale dans le cas de Três Lagoas, une ville de Mato Grosso do Sul récemment qualifiée de « capitale de la pâte à papier » en raison de la présence des géants IP, Fibria et Eldorado Brésil. Dans cette municipalité, la danse des chiffres de l'embauche prétend construire un imaginaire collectif où l'eucalyptus et l'emploi sont directement associés. Pour cela, la presse locale diffuse avec insistance les bilans du registre général d'emploi du ministère du Travail qui, par exemple, publia en 2011 que l'économie locale avait embauché 24 708 travailleurs. Or, cette même année le nombre de travailleurs licenciés fut de 22 818. Bien que le solde soit positif, telle ne peut pas être la principale lecture de la situation.

Dans ces chiffres, il est fondamental de remarquer une des caractéristiques de la filière eucalyptus-pâte à papier : l'instabilité de l'emploi, puisqu'il s'agit, dans la grande majorité des cas, d'emplois temporaires. D'autre part, les industries installées à Três Lagoas sont exonérées d'impôts aussi importants que l'ICMS et

l'IPTU ; en outre, pendant l'étape de construction des usines elles sont déchargées d'un autre impôt, l'ISS . À cela s'ajoutent les énormes sommes accordées par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire de la BNDES (Banque nationale de développement économique et social). La dernière en date, accordée à Eldorado Brésil, s'élevait à 2 700 millions de R\$ (environ 1 500 millions USD) ; il s'agissait de deniers publics qui provenaient du Fonds d'assistance aux travailleurs.

D'autre part, quels sont les travailleurs immigrants de la construction à Três Lagoas ? Voyons le cas récent de la construction de « l'usine de pâte la plus grande du monde », propriété d'Eldorado Brésil, dont on prévoit qu'elle sera prête à fonctionner en 2014. Près de 7 000 hommes y travaillent. La plupart d'entre eux proviennent du Nord-Est du Brésil ; ce sont des exilés en situation de grande vulnérabilité. Leur migration étant temporaire, ils ne sont chez eux nulle part. La population locale les regarde avec méfiance et, en raison de la faible rémunération qu'ils perçoivent, ils finissent par vivre dans des « logements » qui, souvent, ont l'air de ghettos.

Cette année, à quatre reprises ces travailleurs ont rompu le silence par des grèves et des manifestations, pour faire savoir au Brésil entier qu'ils sont en ce moment les principales victimes de la contradiction sociale provoquée par le modèle eucalyptus-pâte à papier. Que revendiquent-ils ? Des droits, comme le paiement de salaires et d'heures supplémentaires en retard, de meilleures conditions de travail et d'hébergement, davantage de jours libres, l'amélioration du transport, non seulement pour arriver au chantier mais aussi pour aller dans la ville, puisque certains logements se trouvent dans les zones périphériques. On remarque que, malgré les grèves, la situation change très peu et, d'après les travailleurs, cela s'explique par le non respect des accords signés.

Il faut souligner que, quand nous parlons des conditions de travail, nous ne parlons pas seulement de la construction de l'usine mais aussi des zones où l'eucalyptus est cultivé, ce qui implique, par exemple, l'application de produits chimiques toxiques. On sait que ces travailleurs commencent leur journée à 4 heures du matin, et qu'ils gagnent à peu près le salaire minimum. Un autre problème dont on parle peu est le paradoxe derrière l'expansion de l'eucalyptus : si, d'un côté, elle crée des emplois (précaires), de l'autre elle provoque le chômage, en louant des propriétés et en détruisant les pâturages utilisés par les travailleurs de l'élevage. À cause de ce processus, des dizaines de familles ont quitté la campagne ces dernières années pour s'installer dans la ville de Três Lagoas, provoquant la stagnation des communautés locales.

Nous ne parlons pas d'un cas isolé : la précarité du travail est intrinsèque au secteur forestier. Quand l'usine Horizonte de Fibria fut construite, dans les années 2007 et 2008, la ville de Três Lagoas vécut une expérience semblable. Il a été consigné que, pour diminuer le coût des frais d'hébergement des travailleurs du chantier, les entreprises remplissaient les logements et les hôtels de « lits qui ne refroidissaient jamais », sans se soucier des mauvaises conditions d'hygiène où se retrouvaient les travailleurs ; d'autres situations de précarité et de violence ont été rapportées également. Ces faits furent dénoncés au ministère du Travail, qui créa une commission d'enquête pour examiner le problème. Il fut constaté à l'époque qu'il y

avait dans la ville plus de 120 lieux d'hébergement associés à près de 250 entreprises embauchées par Fibria pour la construction de l'usine. Des inspections du ministère du Travail permirent aussi de constater d'autres irrégularités qui aboutirent à l'interdiction de cinq logements des entreprises sous-traitantes.

Quand il y a des grèves ou des plaintes concernant le mauvais traitement des travailleurs ou le non-respect de la législation du travail, les entreprises cherchent à passer inaperçues dans les médias, en déléguant toute responsabilité sur les entreprises sous-traitantes, comme si le projet ne leur appartenait pas.

À mesure que les travaux avancent, l'agitation et les conflits tendent à s'estomper. Le sachant, ces entreprises se chargent d'éviter que les arrêts du travail ne retardent le calendrier du chantier ; ainsi, des centaines de nouveaux travailleurs sont embauchés pour remplacer ceux qui résistent à l'exploitation.

Et que se passe-t-il pendant l'étape de fonctionnement de l'usine du complexe eucalyptus-pâte à papier ? En théorie, il n'y a plus d'arrêts, de manifestations ni de grèves, parce que le « travail vivant » est rare ; en revanche, le degré de mécanisation sophistiquée (« travail mort ») est élevé : il peut atteindre 85 % dans la plantation et la coupe des eucalyptus, comme le signalent avec fierté les défenseurs du système.

Au Brésil, la migration suscitée par le rythme irrégulier des grands travaux publics et privés n'est pas nouvelle ; elle est même célébrée comme un symbole de progrès. Ce phénomène est présenté comme quelque chose de naturel, en passant sous silence les conditions et les effets sociaux du mouvement temporaire de personnes vers le capital qui les dé-socialise sans les re-socialiser.

Cependant, l'histoire n'est pas une simple répétition de faits, et nous voyons les migrants actuels utiliser les armes de leur temps, comme téléphones mobiles, réseaux sociaux et journaux, pour dénoncer qu'ils sont exploités mais restent dignes de revendiquer les droits qui leur sont refusés dans le territoire de l'eucalyptus.

« Tu te rends compte, on travaille 8 heures par jour et quand on arrive au logement pour se baigner, où est l'eau ? Et quelqu'un peut se dire, zut, qu'il est mal soigné ce type, il pue, il ne s'est pas baigné. Et le lendemain, il met son uniforme, il va travailler, il rentre, il n'y a pas d'eau. Et qu'est-ce qu'on peut faire ? On va revendiquer, on est des êtres humains. » (Un travailleur du chantier de l'usine Eldorado Brésil, interviewé le 14-12-2011 par Guilherme Marini Perpetua et Tayrone Roger Antunes de Asevedo.)

Rosemeire A. de Almeida, professeur de l'UFMS/Campus de Três Lagoas.

[index](#)

– Indonésie : les plantations de palmier à huile érodent le droit de travailler dans les terres communales

L'Organisation internationale du travail (OIT) est une agence de l'ONU qui supervise les questions concernant le travail et qui formule des politiques et des programmes relatifs aux normes à appliquer pour la protection des travailleurs.

Cependant, le droit au travail comprend plus que le simple droit à avoir du travail. Ainsi, l'OIT a adopté aussi la notion de travail décent, suivant laquelle « Le travail est un facteur clé du bien-être économique des individus. Plus qu'une source de revenus, le travail contribue au progrès socio-économique et renforce les individus, leurs familles et leurs communautés. Ces progrès ne sont néanmoins possibles que si ce travail est décent. Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. » [OIT, <http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/decent-work-agenda/lang-fr/index.htm>]

Pour beaucoup de communautés rurales, leurs terres traditionnelles et les connaissances associées sont la base matérielle de leur mode de vie, de leur culture et de leur identité. Si elles perdent leur terre, elles perdent leur droit au travail, qui est un des droits de l'homme.

La Commission indonésienne des droits de l'homme et Sawit Watch (le réseau indonésien d'ONG contre les plantations de palmier à huile) ont récemment publié un rapport sur le conflit entre le droit de gérer la terre que l'État confère aux entreprises (HGU) et les droits de l'homme (HAM). Ce rapport (« HGU et HAM, les droits d'utilisation de la terre et les droits de l'homme ») montre que le droit des entreprises de gérer les terres de l'État se substitue aux droits de l'homme, ceux-ci étant souvent moins pris en compte et même ignorés par l'État.

Ce qui suit est un extrait de certaines parties du rapport, que nous avons édités pour présenter, de façon résumée, les effets négatifs des plantations industrielles de palmier à huile sur le droit des communautés locales de travailler dans leurs terres.

Les plantations de palmier à huile de l'Indonésie couvrent une superficie totale de 9,1 millions d'hectares, et 40 % d'entre elles sont des plantations à grande échelle. La production industrielle est contrôlée par 27 grands groupes qui possèdent 6 000 filiales dans 19 provinces, mais les entreprises d'État, comme la PTPN, fonctionnent en appliquant le même système à grande échelle. En outre, le type de plantation développé dans les terres communautaires est appelé plantation plasma ; il s'agit de plantations contrôlées par une entreprise mère. Ainsi, la plupart de la surface est occupée par des plantations à grande échelle.

Le palmier à huile n'est pas un produit nouveau en Indonésie. La plantation de palmiers à grande échelle à des fins commerciales commença en 1911 à Deli Serdang, dans le nord de Sumatra. Après l'indépendance, en 1948, cette activité se heurta à quelques inconvénients, lorsque le président Sukarno adopta la politique de nationaliser les entreprises néerlandaises et d'autres compagnies étrangères. Néanmoins, l'industrie redevint florissante à la fin des années 1980, lorsque le président Suharto encouragea la réalisation de davantage de grandes plantations.

À présent, plusieurs mesures adoptées et appliquées par le gouvernement indonésien ont accru le taux d'expansion de ces plantations comme, par exemple, l'accord passé avec le secteur des affaires pour affecter trois millions d'hectares à la

plantation de palmiers spécialement destinés à la production de biodiesel. Le gouvernement a offert aussi des incitations, sous la forme d'équipements et de fonds, pour revitaliser les plantations, et il a distribué des terres domaniales à la population défavorisée pour qu'elle puisse contribuer à satisfaire les besoins de l'industrie du palmier à huile.

Rapportant le plan gouvernemental annoncé par le président, certains médias ont dit qu'une superficie totale de 1,8 millions d'hectares, située le long de la frontière, sera mise à disposition pour y développer la plantation de palmier à huile la plus grande du monde. Les renseignements réunis par Sawit Watch indiquent que presque toutes les provinces prévoient de consacrer 19,8 millions d'hectares à la plantation de palmier à huile.

Cette forte poussée de l'industrie du palmier à huile entre en conflit avec les droits coutumiers sur les terres communales.

Dans le district de Sanggau, province de Kalimantan occidental, les plantations ont été établies dans les subdivisions de Kembayan et de Parindu. La superficie totale de Parindu – habitée à l'origine par deux groupes ethniques : les Malay et les Dayak – est d'environ 59 390 ha, dont la plupart sont affectés au palmier à huile suivant le modèle de plantation plasma.

Les Dayak Parindu possèdent un système de propriété collective de la terre soumis aux lois coutumières. La terre est héritée, mais elle est cultivée par chaque famille ou individu comme si elle était de propriété collective ou communale.

Traditionnellement, la population de Parindu a pratiqué l'agriculture itinérante, mais cette méthode a presque disparu par suite de l'expansion des plantations de palmier à huile qui se sont répandues sur les terres et les forêts communales.

Une des entreprises de palmier à huile est la PT.perkebunan Nusantara XIII (Persero), ou PTPN XIII pour faire plus court. Il s'agit d'une entreprise d'État qui opère à Sanggau depuis 1984. Elle s'occupe d'agro-industrie et ses principaux produits sont le palmier à huile et l'hévéa.

La PTPN XIII a envahi le « tembawang » des Dayak Parindu, c'est-à-dire la zone communale où la population travaillait la terre suivant la coutume et qui avait assuré sa subsistance en produisant des plantes utiles de toutes sortes. Or, dès qu'une plantation de palmier à huile est établie, les plans et les priorités de la population s'écroulent en un instant.

Pendant presque 20 ans, la PTPN a fonctionné dans cette région sans le contrat de concession exigé à toute entreprise qui souhaite cultiver dans un but commercial des terres appartenant à l'État ; ces concessions sont dénommées Droits d'utilisation de la terre (HGU) et ont une durée maximale de 25-35 ans.

Au début, la compagnie ne faisait pas participer la communauté et la demande de main d'oeuvre était couverte avec des migrants de Java. Comme cela avait donné lieu à des réclamations de la part de la population locale, en 1997 la compagnie commença à appliquer le « programme plasma » (Pir-Bun), suivant lequel la communauté donna formellement 7,5 ha de sa terre et reçut en échange 2 ha plantés

de palmier à huile. Par la suite, la communauté devrait rembourser les crédits à la banque.

L'enquête menée dans la communauté coutumière de Sanggau, Kalimantan occidental, montra que les gens avaient été entraînés à participer dans ce programme en leur promettant que leur bien-être en serait accru. Pourtant, des membres de la communauté Dayak Parindu manifestèrent qu'ils comprenaient maintenant qu'ils avaient été trompés par la PTPN XIII, et qu'ils n'avaient jamais connu la prospérité promise par l'entreprise. En fait, le résultat est que la communauté a perdu la plupart de ses terres.

Lorsque des dizaines d'hectares de terres communautaires coutumières du Kalimantan occidental furent cédées au gouvernement pour qu'il les loue à bail aux entreprises de plantation, ces terres devinrent légalement propriété de l'État. La conséquence en est que la communauté coutumière n'a plus de droits ni d'autorité sur elles, même une fois terminée la période de location.

L'acquisition de terres communautaires en faveur des entreprises de plantation souleva des protestations qui, dans la province de Sumatra occidental, se manifestèrent par l'occupation et la reprise de terres. Ainsi, la récupération est devenue une forme de mouvement social en réponse à la tentative de divers groupes dominants, économiques et politiques, de priver les communautés locales de leur droit à travailler et à vivre dans leur terre ancestrale.

Article fondé sur "HGU & HAM Land Use Rights and Human Rights", Commission nationale pour les droits de l'homme et Sawit Watch, 2011, http://wrm.org.uy/plantations/LandUseRight_HumanRight_SW.pdf.

[index](#)

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- Appuyez la lutte contre Belo Monte, un combat qui n'est pas encore fini !

Le mouvement Xingú Vivant pour Toujours organisera dans la ville d'Altamira, Pará, Brésil, entre le 13 et le 17 juin, à la veille de la conférence Rio+20, une rencontre dénommée Xingú + 23. Le « 23 » fait allusion aux 23 ans qui sont passés depuis 1989, date d'une rencontre historique à Altamira, qui réussit à l'époque à paralyser le projet de barrage du fleuve Xingú. Malgré les innombrables irrégularités, illégalités et protestations, la construction du barrage hydroélectrique de Belo Monte a déjà commencé ; c'est pourquoi un grand groupe de riverains, de pêcheurs, d'indigènes, d'agriculteurs, de populations urbaines et de partisans de la lutte veulent se réunir pendant quatre jours dans une des communautés les plus affectées par l'usine, pour des activités de discussion, de protestation et de récréation, afin d'unir à nouveau leurs forces contre la réalisation de cet ouvrage qui entraînera la dévastation de 50 000 hectares de forêt amazonienne, la violation des droits et l'expulsion de milliers de personnes.

Pour davantage d'information sur cet événement, veuillez visiter

<http://www.xinguvivo.org.br/x23>.

Pour faire une contribution, veuillez cliquer sur
<http://www.vakinha.com.br/VaquinhaP.aspx?e=140562>

[index](#)

– 5 juin, jour d'action mondiale à la veille de Rio+20

Le WRM adhère à la convocation à la mobilisation mondiale prévue pour le 5 juin, Jour mondial de l'environnement, pour exposer et dénoncer les causes structurelles des crises et les fausses solutions que les créateurs de ces crises veulent nous imposer pour faire renaître le capitalisme. Cette mobilisation vise aussi à faire connaître et à défendre les solutions réelles que proposent les peuples pour éliminer l'injustice sociale, économique et environnementale.

Cette action mondiale sera suivie de deux autres qui auront lieu à Rio de Janeiro et dans le monde entier, l'une le 18 juin, contre le G20 (centrée sur la « croissance verte »), l'autre le 20 juin (la marche du Sommet des Peuples).

[index](#)

– Souveraineté alimentaire : les mouvements sociaux poussent la FAO à accepter le débat

Jusqu'à présent, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est centrée sur la quête de la « sécurité alimentaire », et donc sur les mesures pour produire des aliments suffisants pour la planète entière.

Or, pour plusieurs mouvements sociaux cette définition a été très utile à l'agro-industrie, mais elle ne considère pas qui produit les aliments, comment et pour qui.

Suite à une initiative de La Vía Campesina, des mouvements sociaux du monde entier ont proposé la notion de « souveraineté alimentaire », comme « condition préalable à une sécurité alimentaire authentique et solution réelle des crises alimentaire, climatique et des droits de l'homme ».

La souveraineté alimentaire est devenue la plateforme commune des luttes sociales et, à présent, les mouvements sociaux ont remporté une « victoire historique » : la FAO a accepté de commencer à discuter de la « souveraineté » alimentaire. Des mouvements du monde entier ont présenté à la FAO une déclaration commune, quelques jours avant sa Trente-deuxième conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes organisée à Buenos Aires du 26 au 30 mars.

« La souveraineté alimentaire est le droit des peuples de contrôler leurs propres semences, terres, eaux et production d'aliments, en garantissant, grâce à la production locale, autonome (participative, communautaire et partagée) et culturellement appropriée, en harmonie et en complémentarité avec la Terre-mère, l'accès des peuples à des aliments suffisants, variés et nourrissants, et en

intensifiant la production de chaque nation et de chaque peuple », disent les mouvements sociaux, organisations et réseaux dans la déclaration de leur Troisième conférence.

« La souveraineté alimentaire est un principe, une vision et un héritage construit par les peuples autochtones, les paysans, les agriculteurs familiaux, les pêcheurs artisanaux, les femmes, les descendants d'Africains, les jeunes et les travailleurs ruraux ; elle est devenue une proposition pour l'ensemble de la société », dit la déclaration.

Néanmoins, « pour s'engager dans un débat profond et que cela aboutisse à des politiques il faudra parcourir un long chemin qui ne pourra pas contourner la remise en question du système capitaliste de production et qui impliquera d'enlever à l'agro-industrie le contrôle de nos aliments », a rappelé Carlos Vicente, représentant de GRAIN, une organisation internationale qui soutient les agriculteurs et les mouvements sociaux. (Pour plus d'information veuillez visiter <http://lapress.org/articles.asp?art=6630>.)

[index](#)

– Plantation d'eucalyptus transgéniques : quatre cas déjà !

Quelques mois plus tôt (voir le bulletin n° 172 du WRM) nous avons rapporté que l'entreprise Suzano Papel e Celulose S.A. (deuxième producteur de pâte à papier du monde) avait le projet d'investir dans des plantations pour la production de biomasse. L'énergie à base de biomasse est une des réponses du marché au changement climatique ; elle implique l'occupation de terres et permet de contourner l'obligation de réduire les émissions de dioxyde de carbone à la source.

À présent, nous apprenons qu'en novembre 2011 la société FuturaGene Ltd. UK, achetée par Suzano en 2010, a obtenu de la Commission technique nationale de biosécurité du Brésil (CTNBio) l'autorisation de réaliser un essai de manipulation génétique sur le contenu en lignine et en cellulose des arbres, dans le but d'augmenter le rendement des plantations d'eucalyptus comme source de biomasse. Il s'agit du quatrième essai au Brésil de cette entreprise qui utilise l'ingénierie génétique malgré les avertissements sur les graves dangers qu'elle comporte pour l'environnement et pour la vie en général (voir les bulletins 44, 119, 171 et plusieurs autres articles du WRM à ce sujet).

L'entreprise contrôle déjà dans le pays 722 000 hectares, dont 324 000 sont plantés d'eucalyptus.

[index](#)

– Non à l'expansion de Veracel Celulose S.A. au Brésil !

Veracel ne cesse de s'élargir au Brésil, avec l'accord officiel. La récente décision de l'Institut de l'environnement et des ressources hydriques (INEMA), qui accorde à l'industrie de pâte à papier Veracel Celulose S.A. l'autorisation préalable à son

élargissement, jette à bas la résolution de la Justice fédérale qui, en 2008, avait annulé le permis environnemental accordé à l'entreprise en 1993. Cette décision historique exigeait à Veracel Celulose (propriété des entreprises Stora Enso et Aracruz) de restaurer les 96 000 ha la Mata Atlántica qui avaient été détruits par les plantations d'eucalyptus, en plus de payer une indemnité pour les dégâts écologiques et une amende journalière jusqu'au moment où ces dispositions auraient été appliquées (voir le Bulletin n° 132 du WRM). L'entreprise s'est pourvue contre l'arrêt ; comme, en plus, son pouvoir économique est grand dans la région, le processus s'est vu ralenti et, à ce jour, aucune décision définitive n'a été prise.

Dans un exposé des motifs, des organisations sociales diverses invitent à signer une lettre (http://wrm.org.uy/paises/Brasil/Carta_Veracel_Suzano_Fibria.html) où, entre autres choses, on réclame aux autorités compétentes l'annulation de l'autorisation préalable qui permet l'élargissement de l'usine de pâte et l'expansion des plantations industrielles d'eucalyptus dans l'État de Bahia, la réaffectation des investissements de la BNDES (Banque de développement du Brésil) et d'autres banques nationales à l'agriculture familiale et à la souveraineté alimentaire, et la démarcation et la titularisation des terres des communautés traditionnelles indigènes, afro-brésiliennes et riveraines affectées par l'agro-industrie.

Pour signer la lettre, veuillez adresser un message à cepedes@cepedes.org.br

[index](#)

– Le projet Ejolt présente un rapport sur le MDP

Le projet Ejolt (Environmental Justice Organisations, Liabilities and Trade), qui regroupe 23 organisations activistes et des membres du monde universitaire, s'est fixé le but ambitieux d'inventorier les conflits sur la distribution écologique et de produire du matériel qui soit utile aux organisations qui luttent contre l'injustice environnementale (voir www.ejolt.org).

Dans le cadre de ses activités, Ejolt vient de publier une analyse critique, assortie d'études de cas, sur le rôle que le Mécanisme de développement propre (MDP) a joué en Afrique. Le MDP fait partie du Protocole de Kyoto de la Convention sur les changements climatiques ; il permet aux pays pollueurs du Nord d'investir dans des projets censés aboutir à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays du Sud. Or, il a en fait servi à avantager les grandes entreprises (du Nord et du Sud), et les gouvernements sur lesquels elles ont de l'influence ou qu'elles arrivent même à contrôler. Le cas de l'Afrique du Sud en est un exemple illustratif.

Le rapport [The CDM in Africa Cannot Deliver the Money \(PDF\)](#), produit par l'université du Centre KwaZulu-Natal pour la société civile et par le Projet de recherche sur la justice climatique de l'Institut Dartmouth, explique pourquoi le MDP est un échec.

De nombreuses sources d'émissions de carbone en Afrique (le brûlage de gaz dérivé de l'extraction de pétrole, la combustion de charbon pour l'électricité, le déboisement, et tant d'autres) requièrent une attention urgente, tout comme la prolifération de « fausses solutions » de la crise climatique, comme les grand

barrages, les plantations industrielles d'arbres ou les agrocarburants. Or, le MDP finance dans toute l'Afrique ces activités dangereuses à but lucratif, les rendant plus rentables pour les multinationales basées surtout en Europe, aux États-Unis ou en Afrique du Sud.

Une fois de plus, ce sont les populations, les travailleurs et les environnements qui y perdent. Des mouvements de résistance ont surgi mais, dans certains cas, ils se heurtent à la répression ou à l'assimilation par le biais de stratégies de « diviser pour régner ».

Le rapport en anglais peut être lu sur

<http://climateandcapitalism.com/files/2012/04/CDM-Africa-Cannot-Deliver.pdf>

[index](#)
